

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

8 000 arbres pour la résilience climatique de la baie de Carillon

Saint-Jérôme, le 20 septembre 2021 – Grâce aux efforts et au soutien de nombreux organismes locaux et régionaux concernés par la résilience climatique de la communauté et des écosystèmes, 8 000 arbres auront été plantés cette semaine, à Saint-André-d'Argenteuil, dans la zone inondable de la baie de Carillon. La journée de plantation communautaire du samedi 18 septembre, qui a réuni plus d'une trentaine de planteurs, dont huit résidents du secteur, aura déjà permis d'en mettre 6 600 en terre, ce qui est remarquable !

Une collaboration soutenue pour un projet issu du milieu

Depuis 2018, Abrinord travaille avec les membres de la communauté et les acteurs du territoire pour faire un diagnostic de la baie de Carillon et un plan d'action pour la pérennité de ses usages et de ses écosystèmes. Issu du plan d'action concerté, le projet de conservation et de mise en valeur des milieux riverains de la baie de Carillon, mis sur pied en 2019 par Abrinord, de concert avec l'Institut des territoires et la Municipalité de Saint-André-d'Argenteuil, propose un aménagement plus durable du territoire pour l'adaptation aux changements climatiques. En raison de son importance à cet égard, le projet a su mobiliser de nombreux partenaires, comme le Conseil des bassins versants des Mille-Îles (COBAMIL), Développement ornithologique Argenteuil (DOA), l'équipe Ariaction de l'Université de Montréal et Arbres Canada.

Des besoins grandissants

Comme elle est située à la confluence de la rivière du Nord et de la rivière des Outaouais, les résidents du secteur de la baie de Carillon ont été fortement touchés par les inondations de 2017 et 2019. En vertu du programme d'indemnisation du Gouvernement du Québec, plusieurs d'entre eux ont fait le choix déchirant de démolir leur résidence et de quitter le secteur. La Municipalité s'est ainsi vu céder de nombreux terrains vacants en zone inondable, qu'elle a tout de suite voulu renaturaliser au nom de la résilience climatique. « Ce projet constitue un très bel arrimage avec notre vision pour l'avenir de la municipalité, pour bâtir la résilience de la communauté. », se réjouit le maire de Saint-André-d'Argenteuil, Marc-Olivier Labelle, qui était présent pour planter des arbres tout au long de la journée de samedi.

Des retombées pour la communauté

Le reboisement de ces 35 terrains aura bien sûr des bénéfices écologiques, comme la rétention de l'eau et des sédiments lors de précipitations abondantes, la filtration de l'eau qui s'écoule vers la baie, la séquestration de carbone et donc l'atténuation des changements climatiques, la création d'habitats pour la faune et de zones de fraîcheur pour l'eau et les autres milieux. Par ailleurs, au-delà de ces bienfaits, la renaturalisation de la zone inondable, en tenant compte des préoccupations et besoins des résidents toujours présents, améliorera le paysage et créera des milieux de vie collectifs qui pourront être utilisés par ceux-ci. Des tables et des bancs faits à partir d'arbres coupés ailleurs sur le territoire du bassin versant ont d'ailleurs été offerts par Waste Management pour favoriser l'accès au public.

Parmi les autres actions réalisées dans le cadre du projet, notons la rencontre de propriétaires de boisés en milieu agricole pour la réalisation de plans d'aménagement forestiers visant la conservation de la forêt et de la diversité écologique, l'installation et le suivi, par DOA, de 25 nichoirs pour le merlebleu de l'Est et l'hirondelle bicolor, trois

corvées de nettoyage en zone inondable pour retirer les débris laissés dans les milieux naturels par les crues printanières, la caractérisation des sols de remblais utilisés lors des démolitions en 2017, un plan de valorisation des terrains municipaux, la plantation de 1 000 arbres en 2019 et l'installation de panneaux de sensibilisation.

À propos d'Abrinord

L'organisme de bassin versant (OBV) est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour assurer la concertation nécessaire permettant aux acteurs du territoire de réaliser une planification des ressources en eau, des usages et des milieux qui leur sont associés. Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

Partenaires financiers

Ce projet est financé par le Programme Affluents Maritime visant la mise en œuvre d'actions issues des Plans directeurs de l'eau qui concourent à la Stratégie Maritime du Gouvernement du Québec. Les arbres ont été financés par le Programme de verdissement national d'Arbres Canada.



– 30 –

Source :

Mélanie Lauzon, Coordonnatrice – projets et communications
Abrinord (Organisme de bassin versant de la rivière du Nord)
(450) 432-8490 | mlauzon@abrinord.ca

